

Intervention de F. Delcambre au conseil municipal du 12 février 2009

POINT 1. APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES DE LA CAVAM. — A vrai dire, ce rapport est complètement incompréhensible. Il y a 11 pages de tableaux et de textes mais, à part le tableau de la page 8 qui nous apprend que la police municipale est particulièrement bien traitée puisqu'elle dispose de VTT avec climatisation, on ne peut retirer aucune substance de ce document.

La nébulosité de ce rapport est d'autant plus ennuyeuse qu'elle fait suite à l'élimination des représentants de la minorité au conseil communautaire de la Cavam ainsi qu'à la commission d'évaluation du transfert de charges.

La maigreur des derniers ordres du jour de notre conseil municipal montre bien que les choses se passent de plus en plus à la Cavam, et cela rend toute cette opacité encore plus inquiétante. Pour toutes ces raisons, nous voterons donc contre cette délibération.